



Zaventem, le 12 juin 2020

**Note aux Réviseurs Agréés**  
**Communication 2020/05**

Chères Consœurs,  
Chers Confrères,

**Concerne : Compagnies d'Assurances - Actualisation des modèles de rapports sur des aspects particuliers**

Avec l'assistance du Groupe de Travail concerné et du Secrétariat Scientifique, le Conseil de Direction a actualisé les modèles de rapports pour les compagnies d'assurances sur des aspects de reporting particulier (TRIP, Canara, Fedris...).

Les modèles de rapports sont uniquement fournis à titre illustratif. Il est impossible d'énumérer tous les faits et éléments dont les Réviseurs Agréés doivent tenir compte lors de la rédaction de leurs rapports. Les Réviseurs Agréés doivent faire appel à leur jugement professionnel pour déterminer le type de conclusion à formuler et les constatations qu'ils/elles estiment devoir porter à l'attention des utilisateurs de ces rapports.

Les modèles de rapports sont disponibles via le lien suivant:

<https://ibr-ire.be/fr/actualites/communications-iraif>

N'hésitez pas à m'adresser, ou à un autre membre du Conseil de Direction ou à Claude Louckx (c.louckx@irefi-iraif.be), vos éventuelles questions et/ou remarques à propos du contenu de la présente communication.

Olivier Macq  
Président